Département : PAS-de-CALAIS Commune : LA COUTURE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2010

NOMBRE de MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice: 19

Qui ont pris part à la délibération 19

Date de la Convocation 23 mars 2010

Date d'affichage : 23 mars 2010

Objet de la délibération:

Tarifs cimetière

et publication du.....

7 AVR. 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf mars à dix neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Raymond GAQUERE, Maire de La Couture.

Laient présents: Mmes et MM. Raymond GAQUERE, Anne SERNICLAY, Bernard COULON, André CANNESSON, Jean-Michel DENOEUD, Philippe FASQUEL, Michel SINTIVE, Régine CONREUR, Jean-Paul LEGRAND, Danièle BLONDIAUX, Patrick PUCHOIS, Janine MICHEZ, Isabelle VAN LANDUYT, Marc HEQUET, Hervé HOCHART et Mélinda GUILBAUT

Absents excusés: Mmes Réjane EDOUART, Patricia POWASKA, Christophe LECLERCQ et M Michel SINTIVE

<u>Avaient donné pouvoir :</u> Mmes Réjane EDOUART, Patricia POWASKA, Christophe LECLERCQ, et M. Michel SINTIVE après son départ

Secrétaire de séance : Mme Mélinda GUILBAUT

Vu l'avis de la Commission « Travaux-Environnement»

Vu l'avis de la Commission « Finances »

Monsieur le Maire propose de fixer comme suit le tarif des concessions au profit de la Commune et du CCAS (deux tiers du montant au profit de la Commune et un tiers au CCAS)

Pour rappel, les tarifs appliqués au 1er juin 2008 :

	Concession	concession	reno	uvellement	renouvellement
Cimetière au 1er juin 2008		50 ans		30 ans	50 ans
Concession simple	240 €	290 €		50 €	290 €
Concession double	480 €	580 €		75€	580 €
Cimetière au 1/5/2010		concession 50 ans	Ren	ouv. 30 ans	renouv. 50 ans
Concession simple	300 €	400 €		300 €	400 €
Concession double	600€	700 €		600 €	700€
Cavurne AU 1/6/2008				renouvellement 15	
15 ans	30 ans	taxe par urne s	taxe par urne sup.		renouvellement 30 a
120 €	160 €	60 €	60€		160 €
Cavurne AU 1/5/2010	*			renouvellement 15	1
15 ans	30 ans	taxe par urne sup.		ans ans	renouvellement 30 a
150,00 €	200,00€	70,0	70,00€		200,00

--ADOPTE à la MAJORITE

Raymond GAQUERE
Maire de La Conture



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.